



Ligue GRAND EST de TRIATHLON
Maison Régionale des Sports – 13, rue Jean Moulin – BP 70001 - 54510 TOMBLAINE

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE 16 mars 2024 à VERNY

Le Président ouvre l'Assemblée Générale à 9h30' et remercie les représentants des clubs, ainsi que l'ensemble des participants et invités, en présence de Monsieur Loïc MENTRE vice-président de la FFTRI.

A ce moment 45 clubs sont présents ou représentés et porteurs de 275 voix. Le quorum (197) est atteint.

Pour rappel, un système informatique sécurisé sera utilisé pour les votes concernant les personnes. Il permet de visualiser instantanément le nombre de votants et le nombre de voix. Les votes sur les personnes seront anonymes. Un rappel des modalités de connexion est fait en début de séance. Les autres votes se dérouleront à main levée.

Par ailleurs, le Président précise que l'ordre du jour étant chargé, Patrick Soin gèrera les temps d'interventions pour tenir les délais.

Remise de la médaille Jeunesse et Sport à Michel FORCADETTE :

Le Président propose de démarrer par la remise de médaille de bronze de la jeunesse et des sports à Michel Forcadette qui ne pourra rester présent toute la matinée.

Le Président retrace le parcours de bénévole et l'implication du récipiendaire au service du triathlon.

Monsieur HAAS-BECKER Président du CROS nous rejoint pendant cette intervention

Le Secrétaire Général propose de démarrer l'ordre du jour

Approbation du Procès Verbal de l'Assemblée Générale du 23 mars 2022.

Les participants l'ont reçu, il n'y a pas de questions, Patrick SOIN propose de passer au vote.

Il est adopté à l'unanimité.



Rapport Moral du Président

Le Président, après avoir précisé que notre lieu habituel de tenue d'assemblées générales n'étant pas disponible à cette date, après quelques recherches, nous avons retenu ce site de Verny. Il nous fait une rapide présentation du site, rénové récemment dans des perspectives d'accueil en cette année olympique. La capacité de la salle et la configuration permet de tenir nos travaux avec une plus grande proximité.

Après la volonté exprimée l'année passée de revoir le fonctionnement de notre ligue et la nécessité de faire évoluer notre modèle pour s'adapter à l'environnement et aux nouvelles attentes, le Président développe les changements intervenus au cours de l'année.

Ainsi, les élus se sont mobilisés autour du projet associatif et cela permet une nouvelle dynamique dans le fonctionnement et le développement de notre ligue. En parallèle, nous avons débuté une réorganisation de nos ressources humaines.

Maxime Hutteau, qui a obtenu le DESJEPS (le premier en triathlon) souhaitait se voir confier de nouvelles missions ; il a été nommé Directeur Général et suit plus particulièrement l'ensemble des aspects financiers, les adhésions et les ressources humaines en lien avec la Trésorière et le Secrétaire Général.

Les missions d'Antoine Gerber et Nicolas Duchemin ont donc également évoluées. Antoine a repris certaines missions de Maxime notamment le suivi de la formation et Nicolas va se recentrer progressivement sur ses missions d'origine, la communication et le marketing.

Pour remplacer Maxime sur l'encadrement du Centre Régional d'Entraînement au CREPS de Reims, nous avons embauché Jeremy Goulier à temps partiel et il sera aidé par Tao Jouineau, en contrat d'apprentissage.

Par ailleurs, en cette période de baisse de subventions, il devient nécessaire de trouver de nouvelles ressources financières, nous avons également démarré des travaux sur l'évolution de nos coûts et l'accompagnement de nos clubs et organisateurs.

Le Président précise que ce n'est que le début, il faut continuer de se questionner sur notre fonctionnement et poursuivre la transformation de notre modèle.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Rapport d'activité

Le rapport d'activité dont le projet associatif est le fil conducteur est partagé à l'écran et chaque responsable de pôle intervient à tour de rôle.

Accompagnement : Loic Monticone

Développement : Florent Jeannet

Fatima Kirchen pour la mixité et Sébastien Grauffel pour les labels et le Para triathlon

Formation : Patrick Soin

Performance : Patrice Gard

Prévention : Céline Miroux

Relations : Sébastien Grauffel en l'absence de Jean-Claude Zienkiewicz

Sportive : Ricard Bitsch et Sylvain Reiser pour la Commission Régionale d'Arbitrage



Patrick Soin intervient rapidement sur l'activité des commissions statutaires :

La commission ANS qui instruit des demandes de subventions

La commission de discipline qui n'a pas eu à se réunir

La commission médicale animée par Anne-Charlotte Dupont

La commission de surveillance des opérations électorales

La Commission Technique dont les missions sont transversales à l'ensemble de nos activités

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.

Rapport financier

Les participants ont été destinataires du bilan et du compte de résultat.

La trésorière, Emmanuelle STEIB présente le compte de résultat.

Le résultat de l'exercice est de - 16241 euros.

La trésorière apporte des précisions sur des événements exceptionnels ayant impacté l'exercice :

Le versement de l'assurance concernant le véhicule accidenté alors que l'achat du véhicule neuf passera sur l'exercice suivant

Le décalage de facturation d'une part importance des Pass compétition

Pour rappel, initialement, le budget initial était équilibré par un apport en fonds propres de 92000 euros

Les fonds propres sont de 180000 euros

Le fond de roulement est de plus de 200000 euros

Les comptes sont adoptés à l'unanimité

Proposition de budget prévisionnel 2022 :

Le budget prévisionnel présenté avec un apport en fonds propres de 36130 euros est de 833295 euros.

Suite à une question, Maxime Hutteau précise que l'augmentation prévue du nombre de licences a bien été prise en compte dans les recettes d'adhésions mais que le chiffre de 2023 était plus important du fait du trop perçu en Pass compétition suite à une erreur de facturation d'ANEWCO.

Le budget prévisionnel est adopté

Pour : 268 voix

Abstention : 7 voix

Proposition des coûts 2024

Loïc MONTICONE présente en plusieurs slides des comparaisons de tarifs avec des ligues comparables, ainsi que des déséquilibres budgétaires et structurels nous ayant conduit à proposer des augmentations de coûts pour 2025.

Les parts ligue 2025 proposées sont pour la plupart en augmentation tant sur les licences que sur les



affiliations clubs.

La dégressivité ne sera plus appliquée sur les dispositifs existants (Pass et cotisation participants)

Les coûts 2025 sont adoptés à l'unanimité

Election des membres aux postes vacants du CA

Il y a 1 poste à pourvoir réservé à une féminine au sein du Conseil d'Administration

Astrid Zayana et France Rebeschini ont fait acte de candidature

Les deux candidates se présentent brièvement devant l'assemblée.

Le vote est ouvert

Résultats :

Astrid Zayana : 163 voix

France Rebeschini : 90 voix

6 votes blancs

Astrid Zayana est élue au CA de la ligue

Intervention des invités

Monsieur Jean-Marc HAAS-BECKER Président du CROS remercie le Président et dit sa satisfaction d'avoir pu être présent, lui qui a été éloigné des rassemblements pour raison de santé. Il souligne la proximité et le lien avec la ligue de triathlon depuis de nombreuses années.

Il a suivi avec intérêt nos travaux qui marque la volonté de la ligue de se projeter vers l'avenir. Sur les aspects financiers, il partage sa vision d'une pratique sportive qui ne doit pas être gratuite mais qui doit avoir des coûts adaptés.

En cette année olympique, il souligne l'importance pour le sport de l'évènement et de l'ensemble des actions associées.

Monsieur Loïc MENTRE vice-président de la Fédération, présente l'ensemble des activités de la Fédération en commentant un support de communication fédéral.

Il remercie le Président pour la tenue de l'Assemblée Générale et souligne l'implication des élus et salariés dans la dynamique autour du projet de la ligue Grand Est.

Il précise qu'il reste disponible pour répondre aux questions et sera présent l'après midi pour le temps d'échange.

Le Président propose de passer à l'assemblée extraordinaire prévue pour l'adoption de nouveaux statuts

Assemblée Extraordinaire

Pour rappel les modalités actuelles de convocation et le corps électoral étant identiques pour les

deux Assemblées Générales, les votants sont les mêmes.

Suite à la dernière loi sport, la Fédération a fait évoluer ses statuts et a souhaité que les ligues pour lesquelles certaines obligations ne s'appliquent qu'à partir de 2028, adoptent dès maintenant des statuts plus en adéquation avec les textes de la Fédération.

Les statuts ont été envoyés avec l'ensemble des documents d'Assemblée Générale.

Le Président déroule une présentation des nouveaux statuts ligues et rappelle les principales évolutions. Monsieur Loïc MENTRE apporte quelques précisions.

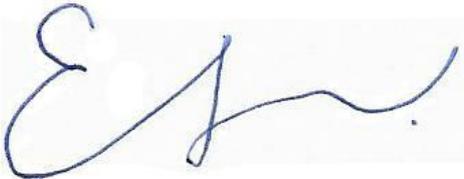
Ces statuts s'appliqueront pour les prochaines échéances et notamment électorales. Une période de transition est prévue.

Les statuts sont adoptés à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie les participants et clôture l'assemblée. Il propose de passer à la partie récompenses en rappelant qu'un temps d'échanges libres est prévu l'après-midi pour ceux qui le souhaitent.

Eric BLANCHET
Président

Patrick SOIN
Secrétaire Général



RECOMPENSES :

Sébastien Grauffel procède à la remise des récompenses des différents labels pour les organisateurs, le para triathlon et les bénévoles.

Une médaille d'argent de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif est remise à Sébastien Grauffel par le Président.